Année académique 2021 - 2022 Domaine Social

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G303 Sciences humaines: Philosophie			
Code	SORH3B03	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Adrien PADOVANO** (adrien.padovano@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE se consacre au développement de la pratique déontologique et la mise en place d'une éthique des relations professionnelles. Il vise à permettre aux étudiants de développer leurs capacités de réflexion, d'analyse et de questionnement sur la vie au travail, l'Humain, le droit, l'articulation entre le travail et la vie personnelle, les politiques professionnelles, les relations entre les personnes, la valeur « travail » et son cadrage sociétal et organisationnel, l'environnement de travail, etc.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
- 2.1 Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
- 3.2 Engager sa responsabilité dans les décisions à prendre et les actes à poser en matière de gestion des ressources humaines
- 3.3 Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises

Compétence 5 **Établir des actions '' relations humaines'' en cohérence avec le projet, la stratégie, la politique de l'organisation dans des contextes nationaux et internationaux**
- 5.2 Promouvoir des conditions de travail, un climat social de qualité et respecter les partenaires sociaux

Compétence 6 **Adopter un esprit scientifique et de recherche pour optimiser les prises de décisions, la mise en œuvre des plans d'action et les évaluer**
- 6.1 Identifier et circonscrire une problématique en gestion des ressources humaines

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH3B03A	Déontologie et éthique des relations professionnelles	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH3B03A	Déontologie et éthique des relations professionnelles	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2021-2022 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Année académique 2021-2022 Domaine Social

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie et éthique des relations professionnelles			
Code	23_SORH3B03A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Adrien PADOVANO** (adrien.padovano@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La déontologie… tout le monde en parle mais très peu d'acteurs savent vraiment la définir. Ce cours propose un approfondissement théorique et pratique en vue d'une articulation structurée et interactive de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Par l'étude de courants philosophiques clés (utilitarisme, morale kantienne, contrat social) et une analyse pratique de différentes valeurs d'entreprises ou normes éthiques, nous allons envisager ensemble la déontologie dans une démarche permettant de construire une éthique des relations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Développement d'une pratique professionelle réfléxive et responsable en accord avec les principes de la déontologie. Un approfondissement théorique et pratique en vue d'une articulation structurée et interactive de la déontologie et de l'éthique professionnelles.

Au terme de l'UE, l'étudiant doit être capable de développer une pratique professionnelle réflexive et responsable :
- En intégrant les principes théoriques et philosophiques à l'origine de la déontologie.
- En tenant compte des normes encadrant la responsabilité sociétale des entreprises.
- En démontrant des aptitudes pratiques permettant une éthique des relations professionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Etude des concepts philosophiques menant à la construction de la notion de déontologie (utilitarisme, morale kantienne, contrat social,...). Cette étude se complètera par une analyse de différentes valeurs d'entreprises et de certaines normes éthiques et déontologiques dans le but d'envisager une éthique des relations professionnelles.

Démarches d'apprentissage

Le cours est constitué de séquences théoriques. Différents extraits, schémas, exercices et illustrations seront également utilisés afin de faciliter l'assimilation de la matière. Certaines séquences s'intègrent dans un schéma de "classe inversée" à partir de fichiers audios et de construction de mindmap numériques avec les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant reste disponible pour répondre par mail aux questions spécifiques des étudiants. Certains exercices sont prévus afin de permettre aux étudiants d'apprivoiser la matière avec plus de facilité. Une séance de préparation à l'examen sera également organisée en fin de quadrimestre.

Sources et références

- L. Couloubaritsis, Aux Origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, Paris, De Boeck, 1995.

- G. Hottois, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, Paris, De Boeck, 2005.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un Powerpoint sera mis en ligne pour chaque séquence de cours. Un syllabus reprenant l'ensemble de la matière est également mis à disposition.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

L'évaluation de première session portera sur un examen écrit (100%) qui visera la restitution, le développement et l'analyse de certains points de matière théorique ainsi que l'application de certaines méthodes développées au cours du quadrimestre dans des séquences d'exercices.

Q 3

En cas d'échec, une seconde session est réalisée sous forme d'examen écrit (100%) selon les mêmes modalités

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).